



## COMITÉ ARRÊT DES REJETS ET ÉMISSIONS TOXIQUES-ROUYN-NORANDA

Communiqué pour diffusion immédiate

### **François Legault a renié sa parole et n'a pas respecté la volonté de la population de Rouyn-Noranda**

**Rouyn-Noranda, le jeudi 16 mars 2023** – C'est avec beaucoup de colère et d'indignation que le comité ARET a pris connaissance des éléments présentés par le ministre Benoit Charrette concernant l'autorisation ministérielle que le gouvernement a signée avec la Fonderie Horne.

Parlant de la consultation, monsieur Legault avait déclaré cet automne: « *On va consulter dans les prochaines semaines les gens de Rouyn-Noranda. C'est eux autres qui vont décider. Pas les gens de Montréal.* »

Le gouvernement avait prévu 3 façons de donner son avis : le questionnaire, les mémoires et l'audience publique. Dans les 3 cas, le verdict est clair : le Plan proposé ne faisait pas l'affaire ! La volonté générale est de voir ce problème réglé d'ici cinq ans, soit l'atteinte de la norme provinciale de  $3\text{ng}/\text{m}^3$  pour l'arsenic et le respect des normes pour les autres métaux et que, dès 2023 l'étape intermédiaire de  $15\text{ng}/\text{m}^3$  soit atteinte.

L'autorisation accordée est semblable au Plan jugé inacceptable par la population. « *Malgré l'engagement clair du premier ministre à écouter la population de Rouyn-Noranda, il n'a pas pris en compte les résultats de la consultation, une perte de temps pour les citoyens et citoyennes* », s'indigne Valérie Fournier, porte-parole.

Et on déménage la population ! Ainsi, pour protéger la population, plutôt qu'exiger que la compagnie fasse mieux et plus vite, on tasse le monde ! Pire, la population apprend ça grâce à une « fuite » dans les médias.

« *Je me sens trahie et traitée comme une citoyenne de second ordre : comment un gouvernement peut-il être aussi irresponsable quand la santé des enfants, de la population, est menacée ?* », déclare Mireille Vincelette.

Comble de mépris, de passage à Rouyn-Noranda, le ministre Charrette n'a même pas rencontré la population, ni les groupes citoyens pour présenter l'entente, tel que l'avait laissé entendre madame Marcoux, la nouvelle coordonnatrice de l'action gouvernementale. Le comité ARET prendra connaissance du contenu détaillé de l'entente dans les prochains jours afin d'en connaître tous les impacts et identifier les suites qu'il donnera.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame.

- 30 -

Pour informations :

Nicole Desgagnés  
819 277 8890  
819 764 4700